

Décision

Générale

colonial

Décision n° 974 accordant une subvention de 20.000 francs métro à la Société des « Cahiers Charles de Foucauld »

n° 974

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
18 octobre 1951

Numéro JO
n° 12 du 01/11/1951

Date du numéro
1 novembre 1951

TEXTE INTÉGRAL

Une subvention de vingt mille francs métropolitains (20.000 fr.) est accordée à la Société des « Cahiers Charles de Foucauld ». Cette dépense sera imputée au Budget local du Territoire,

Chapitre XIV, art. 5, § 1, exercice 1951.